

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du Comité Départemental de Tennis de Table des Vosges

VITTEL le 23 septembre 2018

CLUBS PRESENTS :

ANOULD, BAINS LES BAINS, CHARMES VINCEY, DOMFAING BRUYERES, DOMPAIRE, ELOYES, EPINAL, ETIVAL, FRESSE SUR MOSELLE, GOLBEY, HADIGNY LES VERRIERES, LA BOURGONCE, LA BRESSE, LA HOUSIERE, MADON ILLON, MIRECOURT, MONTHUREUX SUR SAONE, VRTT MOYENMOUTIER, REMIREMONT, RUPT SUR MOSELLE, SAINT-DIE DES VOSGES, THAON CHENIMENIL, THIAVILLE HVP, TREMONZEY, UZEMAIN, VAGNEY, VITTEL, soit 26 clubs sur 29 représentant 84 voix sur 89.

CLUBS EXCUSES :

SAINTE MARGUERITE, XONRUPT LONGEMER.

CLUBS ABSENTS :

NEUFCHATEAU.

1 : BILAN MORAL 2017-2018 / Etienne ROBERT - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 24/09/2017 A THIAVILLE SUR MEURTHE

Le nombre important de clubs représentés et de voix comptabilisées permet aujourd'hui à cette Assemblée 2017 de délibérer.

Au nom du Comité, je tiens d'abord à remercier le club organisateur de VITTEL et son Président Stéphane CACHET, la Municipalité de VITTEL et son Maire qui nous accueillent dans cette magnifique structure qu'est le CPO.

Le Club de VITTEL est un club Phare du Tennis de Table Vosgien et le dévouement, la compétence et l'efficacité de son Président ne sont plus à démontrer.

Mes remerciements s'adressent aussi pour leur présence à cette assemblée qui termine la saison 2017/2018 à monsieur Patrick FLOQUET, premier adjoint représentant le Maire de VITTEL, monsieur Antoine BOROWSKI, adjoint aux affaires sportives de Vittel, monsieur Michel MARTIN représentant le Président de la Ligue de Lorraine de Tennis de Table, monsieur Jean-François MOINAUX Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, mesdames et messieurs les Présidents de Clubs vosgiens et/ou leurs représentants, qui se sont libérés en ce jour dominical.

Je vous fais part aussi des excuses de monsieur le Président du Conseil Départemental des Vosges, de madame Claudie PRUVOST Conseiller Départemental, de monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Vosges, de mesdames et messieurs les membres absents du CD88, des Présidents des clubs de SAINTE MARGUERITE et XONRUPT LONGEMER.

Approbaton du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24/09/2017 qui s'est déroulée à THIAVILLE SUR MEURTHE.

Approuvé à l'unanimité.

Préambule

Comme chaque année nous avons à déplorer la disparition de Pongistes et de personnes dévouées pour notre discipline. Je citerai plus particulièrement monsieur Guy SABATIER, qui fut notamment, Président du Club de la « CIM » à SAINT DIE DES VOSGES, et trésorier du CD88. Afin d'honorer leurs mémoires je vous invite à vous lever et à observer une minute de silence... Je vous remercie.

Bilan Moral

Cet exercice confirme malheureusement une nouvelle baisse de nos effectifs licenciés traditionnels. Cette baisse est la plus importante enregistrée ces dernières années avec une perte de 99 licenciés, ce qui représente 11% des effectifs 2017/2018. Cette perte d'intérêt pour la compétition se retrouve dans bon nombre de disciplines, la pratique loisir prenant le pas sur la pratique compétition. Nous sommes également confrontés à la multiplication de l'offre sportive, et peut-être victimes momentanément d'un effet de mode par rapport à d'autres disciplines, ce qui conduit de fait à un manque de médiatisation. Il faut reconnaître que mis à part les exploits des équipes phares du département, nous sommes souvent les parents pauvres de la presse, quelquefois des compétitions regroupant plus 100 jeunes ne sont même pas citées.

Nous enregistrons également une baisse des licences promotionnelles, cette baisse s'explique en grande partie par une volonté de l'équipe dirigeante de ne pas faire de licenciation à tout prix. L'effectif licenciés promotionnels 2017/2018, est constitué de pongistes participant effectivement à notre discipline. Ce chiffre constitue une base référence à partir de laquelle nous devons progresser.

Les licences dites événementielles, sont également en baisse, ce chiffre est très variable d'une année sur l'autre, un effort particulier est à faire au niveau de ces inscriptions car bon nombre d'actions ne sont pas prises en compte, les clubs n'ayant pas toujours le réflexe de répertorier les participants à leurs actions promotionnelles.

Je demande à tous un effort particulier pour améliorer cette situation

Contexte particulier

La mise en place de la nouvelle région se précise avec la modification du Championnat par équipes. Ce passage à un championnat Régional unique avait été annoncé lors de la précédente assemblée générale. Depuis, un gros travail a été effectué au niveau de la « commission sportive régionale » et cette nouvelle formule de Championnat démarre cette année.

Pour rappel :

Le CD88, a validé en 2017 la création de nouveau Championnat, jugeant qu'il était intéressant, car basé sur une suppression des « frontières départementales », ce qui permet de créer des poules géographiques, et conduit à une meilleure homogénéité des niveaux. (Suppression des poules charnières entre Département et Région).

L'assouplissement au niveau des possibilités de jouer les matchs de championnat (soirée, en semaine dimanche après-midi...), est ressenti par les clubs de diverses manières, indifférence, rejet. D'autres y voient l'opportunité de jouer d'autres jours.

Cette manière de faire est appliquée depuis un certain temps dans des départements limitrophes, et la formule n'y est pas remise en cause.

Au niveau des poules géographiques on attend une diminution globale des déplacements, mais il y a toujours des particularités (ex : plusieurs équipes au même niveau...).

La formule à trois joueurs au premier niveau en surprend plus d'un.

Ce premier jet de championnat Régional ne sera sûrement pas parfait, mais je pense que seul un bilan en fin de saison pourra juger de la pertinence de cette refonte,

Le CD88, comme tous les autres comités sera représenté au niveau de la commission régionale Sportive. Eric MATHIS ex responsable du Championnat CD88 assurera cette tâche ; il serait intéressant que les clubs lui fassent retour de leurs remarques.

Une commission régionale développement est mise en place, et le CD 88 participe aux travaux de cette commission, une convention lie les deux structures.

Cette convention priorise nos actions « développement » et nous apporte des précisions sur les moyens mis en œuvre

Nous reviendrons sur ce point en commission développement.

Au niveau de la situation financière, le résultat 2017/2018 encore déficitaire de 2700€ malgré une réduction du coût des récompenses de l'ordre de 1500€, la mise en place de la cotisation départementale et une diminution du nombre de licences promotionnelles jeunes remboursées.

Sans ces mesures le déficit aurait été plus important ; celui de 2016/2017 se montait à 6766€

Nous devons impérativement à nouveau baisser nos charges, et des options sont déjà prises, en particulier au niveau des sorties délégations extérieures et des charges afférentes aux regroupements jeunes.

Toutes les autres actions de soutien au développement et partenariat seront encore maintenues cette année.

Nous comptons, malgré une baisse des aides et subventions pour l'exercice qui démarre (-12% pour l'aide départementale et -25% sur l'aide CNDS soit au total 2500€), maintenir notre objectif de retour à l'équilibre de nos comptes en fin d'exercice.

Je voudrais malgré tout remercier nos partenaires financiers, en particulier le Conseil Départemental des Vosges qui nous a accordé un soutien au travers du contrat d'objectifs. Je citerai également l'action charte sport, qui soutient l'activité par une aide à l'équipement des clubs, cette année les clubs Vosgiens ont bénéficié d'une aide de 8650€ (à noter qu'au travers des dossiers présentés, les demandes s'élevaient à plus de 12000€), il a fallu arbitrer.

Le partenariat chèques Zap'88 a permis cette année à 75 jeunes titulaires de la carte Zap'88 de bénéficier d'une aide de 10€ sur l'achat de leur licence traditionnelle.

Le partenariat Département des Vosges/Comité départemental concernant le chèque sport Zap'88 a été reconduit pour cette saison 2018/2019

Les autres aides restent difficiles, en particulier le CNDS, peu de clubs présentent des dossiers, compte tenu des orientations prises sur des actions prioritaires qui sont bien ciblées et des baisses de dotations.

Notre site Web continue à être très fréquenté et nous allons nous efforcer d'enrichir et d'améliorer l'actualisation de son contenu.

Une page Facebook a été créée ; elle est en relation avec notre site Web, et permet d'élargir notre communication, nos diffusions, et de recueillir des commentaires

Afin d'améliorer notre fonctionnement, nous avons rejoint le programme fédéral service civique, afin de recruter un jeune en renfort de notre structure. La démarche a abouti, et nous aurons le plaisir d'accueillir dans notre structure Maxime GIGNEY. Pour information Maxime est en première année STAPS à la faculté d'Epinal, il est licencié au club D'EPINAL TSP

La mission débute début octobre ; Maxime sera basé sur Bains les Bains. Il a pour tuteur Allain, et il renforcera la structure de notre commission Sportive, préparation, renfort lors des compétitions CD88, (interclubs jeunes, Challenges...) il participera également de façon active à toutes les actions développement. Pour compléter son emploi du temps, il peut également renforcer des séances d'entraînement dans les clubs proches de la plaine, sous réserve de prise en charge de ses frais de déplacement.

Tout à l'heure nous allons remettre les diplômes et récompenses aux clubs champions des Vosges par équipes et aux meilleurs de nos sportifs qui ont remporté des titres régionaux et nationaux.

A l'issue de la première année du « Challenge entreprises » nous allons également remettre une coupe CD88 au vainqueur de ce tournoi.

Mais avant cela, j'adresse mes félicitations au club et aux joueuses de l'équipe 1 d'ETIVAL ASRTT qui a réussi à se maintenir en ProA féminine de belle manière, et a atteint les quarts de finale en championnat d'Europe.

Je voudrais également citer le club d'ANOULD pour son implication dans la création d'une classe sport section tennis de table au collège de Fraize. A sa création en 2017/2018, la classe sport Tennis de Table comptait 13 élèves, cette année on note 24 inscrits (soit presque le double). Le CD88 est en partenariat avec le club d'ANOULD et le collège de Fraize dans cette opération, et s'est engagé cette année encore, dans un contexte financier difficile à soutenir cette classe.

Pour terminer, je remercie très sincèrement toute l'équipe dirigeante du CD88, les présidents de commissions pour le travail réalisé au cours de cette année. Je remercie également les dirigeants de clubs pour le travail accompli et le dévouement dont ils font preuve dans l'exécution de leurs tâches. Nous aurons le plaisir de décorer aujourd'hui trois d'entre eux et je pense que nos prochaines promotions seront encore plus riches.

Merci de votre attention et bonne saison à tous les clubs et à tous les pongistes vosgiens.

Etienne ROBERT

Ce bilan moral a été approuvé à l'unanimité.

2 : RAPPORT D'ACTIVITE / Isabelle FRIRY

La saison passée, le nombre de clubs a baissé de 31 à 30 suite à l'arrêt de TREMONZEY.

Nous avons 1483 licenciés, soit 401 de moins que l'année antérieure. C'est une baisse importante à la fois pour les licences promotionnelles (657 contre 959) et les licences traditionnelles (826 contre 925). Pour les promotionnelles, c'est surtout dû à une volonté de ne pas licencier à tout prix mais de licencier des pratiquants. Le retour à la semaine de 4 jours pour les écoliers et l'arrêt des activités tennis de table dans les NAP ont eu aussi une incidence non négligeable. Pour les licences traditionnelles, mis à part pour quelques clubs, c'est la poursuite d'une érosion constatée depuis quelques années.

Les licences promotionnelles représentent 44 % du total dans les Vosges Notre effectif est à 24% féminin et comporte 55% de jeunes et 44% de moins de 14 ans.

Les plus gros clubs vosgiens toutes licences confondues sont SAINT DIE DES VOSGES avec 225 licenciés, ETIVAL 168, ANOULD 141, VITTEL SAINT-REMY 127, BAINS LES BAINS 116, DOMPAIRE 73 et THAON CHENIMENIL 69. Ces 7 clubs représentent 62% du total des licences et 36% pour les trois premiers.

Si l'on ne tient compte que des licences traditionnelles, ANOULD garde la tête avec 87 licences, suivi de SAINT DIE DES VOSGES 80, VITTEL SAINT REMY 70, ETIVAL 52 et THAON CHENIMENIL 48.

Avec 20 clubs en diminution et 10 en progression, nous perdons 99 licences clubs.

Le site Internet du CD : vosges-tennis-de-table.com. a été consulté 32692 fois cette année soit une moyenne de 2724 visites par mois (90 visites par jour environ). Egalement consultable sur : www.vosgestennisdetable.com et www.vosgestennisdetable.fr

	2016-2017	2017-2018	Variation
Clubs 88	31	30	- 1
Licences 88	1884 (51 % promo)	1483 (44 % promo)	- 401 (- 21 %)
Licences Filles CD88	29 %	24 %	- 5 %
Licences - 18 CD88	59 %	55 %	- 4 %
Licences - 14 CD88	53 %	44 %	- 9 %
Réunions CD	3 + 8 commissions + 2 bureaux	4 + 5 commissions + 2 bureaux	+ 1 CD - 3 commissions
Consultations Site	37012 (102 par jour)	32692 (90 par jour)	- 12 %

3 : PRESENTATION DES CANDIDATS

1 seul candidats pour 2 places à pourvoir au collège général, Benjamin THIERY du club de SAINT DIE DES VOSGES. Benjamin prépare actuellement le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), et postule au sein de la commission technique, il est élu à l'unanimité.

4 : RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE / Allain VOYEN

Statistiques de participation aux épreuves :

En simple seules 2 épreuves sur 5 attirent plus de 60% des clubs.

Par équipes seules 2 épreuves sur 6 attirent plus de 40 % des clubs.

Dans les clubs, beaucoup de joueurs ne participent qu'au championnat par équipes. L'an dernier on avait pu constater une hausse de participation aux interclubs jeunes (+12,99%) et vétérans. Cette saison, mis à part les interclubs jeunes qui sont en légère augmentation, toutes les épreuves sont en déficit de joueurs (8,62% de perte). Après une grosse hausse la saison passée, le challenge Payeur revient à la normale. Au total on a perdu 111 participants sur les épreuves individuelles. Si l'on excepte le tour de critérium fédéral au THILLOT perturbé par la neige, cela fait tout de même une assez grosse perte. Est-ce un manque d'information des clubs à leurs joueurs ou simplement un manque de volonté de ces derniers de participer à des compétitions ?

Remarque de Yann SALQUEBRE du club de RUPT SUR MOSELLE : beaucoup d'informations des clubs sont envoyées par mail aux joueurs mais on constate que ceux-ci ne consultent pas leurs messageries.

Remarque de Laurent HAAS du club de MIRECOURT : beaucoup de joueurs ne sont pas intéressés par la compétition mais veulent pratiquer en loisir et avoir de la liberté, c'est un constat sur toutes les fédérations. Le coût de la licence, en hausse de 10% en 3 ans pourrait paraître être un frein à l'inscription de nouveaux adhérents mais en fait, nous restons très compétitifs vis-à-vis des autres sports.

Question de Gérard HOUILLON du club d'HADIGNY LES VERRIERES : pourquoi le premier challenge jeune est-il prévu fin octobre ? c'est 2 mois plus tôt que l'année dernière.

Trouver des dates pour nos compétitions dans le calendrier en début de saison est toujours compliqué, cela l'est d'autant plus cette année avec les dates bloquées pour la Coupe du Monde à Disneyland Paris. La date n'a pas pu être décalée plus tard.

Rappels et informations importantes :

Cette saison l'obligation d'aide à l'arbitrage a été étendue à tous les clubs, quel que soit le niveau de leurs équipes en championnat.

Le championnat par équipes sera entièrement géré par la Ligue Grand Est, le dernier niveau de GE7 se joue par équipes de 3.

Pour le critérium fédéral, les dames peuvent évoluer en garçons pour limiter les déplacements.

Le premier tour du critérium fédéral du 14 octobre sera organisé à DOMPAIRE.

5 : RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE / Jean-Pierre VOYEN – Eric MATHIS

Aide à l'arbitrage : une seule amende de 37€ pour un club absent convoqué à 2 reprises. Les desideratas pour la saison 2018-2019 ont été envoyés aux clubs, merci de cocher 3 choix sur la liste des compétitions proposées, les clubs ne retournant pas le formulaire et ne répondant pas à une convocation se verront infliger une amende de 37€. Merci de retourner vos desideratas à Jean Pierre VOYEN pour le 30 septembre 2018 dernier délai.

Candidature JA : un appel à candidature a été envoyé à tous les JA2 et JA3 pour officier sur les compétitions départementales, desideratas à retourner à Jean Pierre VOYEN pour le 30 septembre 2018 dernier délai.

Un appel avait été lancé la saison dernière pour inciter certains licenciés à passer l'examen de JA2 afin d'étoffer l'effectif des JA officiant sur les compétitions départementales. Un candidat s'est présenté et a été reçu, mais je réitère encore cet appel, prenez conscience que si un jour il n'y a plus d'arbitres ni de juge arbitres, alors il n'y aura plus de compétitions....

Formations : pour la saison 2017-2018, ce sont seulement 5 candidats qui ont passé l'examen d'arbitre régional (AR), 3 ont obtenu le diplôme de juge arbitre 1^{er} degré (JA1) et 1 seul le juge arbitre 2^e degré (JA2).

Pour la saison 2018-2019 plusieurs formations seront proposées.

Les premières formations d'AR, JA1, JA2 et JA3 auront lieu les 17 et 18 novembre 2018 à La Maison Régionale des Sports à Tomblaine. D'autres formations sont prévues les 12 et 13 janvier 2019 et les 9 et 10 février (lieu à définir). Vous trouverez toutes les infos et fiches d'inscription sur le site du CD88 dans la rubrique arbitrage puis formations en arbitrage saison 2018-2019.

Règlement : une nouvelle règle concernant les conseils aux joueurs est applicable depuis le 01/09/2018 Voir la fiche jointe avec les conseils légaux et illégaux et les sanctions éventuelles.

6 : RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE / Pascal MEURET

INTERCLUBS JEUNES

Comme l'année précédente 6 regroupements jeunes appelé INTERCLUBS jeunes ont été mis en place.

- Le samedi 18 novembre 2017 à ELOYES : 19 équipes présentes
- Le samedi 13 janvier 2018 à THIAVILLE : 20 équipes présentes
- Le samedi 24 février 2018 à DOMPAIRE : 24 équipes présentes
- Le samedi 31 mars 2018 à THIAVILLE : 15 équipes présentes
- Le samedi 21 avril 2018 à MONTHUREUX SUR SAONE : 15 équipes présentes
- Le samedi 26 mai 2018 à SAINT DIEDES VOSGES : 17 équipes présentes.

L'encadrement a été effectué principalement par Pascal MEURET et Laurent HASS avec des ateliers mis en place pendant les périodes de repos.

LES STAGES DEPARTEMENTAUX

Stage sélection du 23 au 26 octobre 2017 à DOMPAIRE : 25 joueurs (19 garçons – 6 filles), 3 cadres, 2 relanceurs.

Stage de Pâques du 23 au 25 avril 2018 à DOMPAIRE : 16 joueurs, 2 cadres, 2 relanceurs

Stages délocalisés : à VITTEL du 3 au 5 janvier 2018 : 20 participants (11 du club, 9 extérieurs) et du 28 février au 2 mars 2018 : 14 participants (9 du club, 5 extérieurs)

Stage de l'élite Vosgienne le 19 mai 2018 à THIAVILLE SUR MEURTHE : pour la première fois et sur une journée nous avons réuni une grande partie des meilleurs joueurs et joueuses Vosgiens. 24 joueurs présents, 2 cadres, 4 relanceurs. Stage de grande qualité sur le plan sportif et sur le comportement. Cadres : Laurent HASS – Pascal MEURET – Emilie SONNEFRAUD – Laurent SONNEFRAUD – Corentin LAMAZE - Benjamin THIERY.

COMPETITIONS PAR EQUIPES

Minicom à Chartres du 27 au 30 décembre 2017 : deux équipes engagées, une équipe filles poussines et benjamines (Méline SONNEFRAUD, Lou-Ann GOUDSMEDT et Amélie ROMANELLO), une équipe garçons avec trois poussins (Nathan MATHIS, Arthur TACK et Paul RENAUDIN). Chacun et chacune jouait sur deux tableaux **en simple**, un dans leurs catégories et un dans la catégorie immédiatement supérieure. Dans le tableau supérieur les deux équipes furent éliminées malgré des matchs de très bonne qualité. Dans la catégorie fille premier tableau, seule Méline SONNEFRAUD fût en mesure de rivaliser avec les meilleures, laissant filer de très peu la médaille de bronze. Dans le tableau poussins, Nathan MATHIS et Arthur TACK se retrouvent en finale et obtiennent respectivement la médaille d'or et d'argent. **Par équipes** : Nos deux équipes furent éliminées des premières places. On peut noter un très

bon comportement de tous, tant sur le plan sportif que sur le plan mental. **Encadrement** : Pascal MEURET, Emilie SONNEFRAUD, et l'arbitre de la sélection Laurent SONNEFRAUD.

Inter-comités les 23-24 juin 2018 à Besançon : le comité des Vosges avait engagé **deux équipes** garçons et filles dans les catégories : Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets. Une équipe 2 expérimentale et une équipe 1 chargée de réussir un bon résultat malgré un forfait de dernière minute qui va nous coûter le podium. L'équipe 2 termine 15ème sur 16 avec les victoires sur la Haute Marne, la Haute Saône et L'Aube. L'équipe 1 termine à la 5ème place. Très bon comportement de tous. **Encadrement** : Pascal MEURET avec Manon RINGENBACH pour l'équipe 1 et Emilie SONNEFRAUD avec Benjamin THIERY pour l'équipe 2, arbitre Laurent SONNEFRAUD.

7 : RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT / Etienne ROBERT

Point licenciation 2018

Je reviens rapidement sur ce point déjà évoqué dans mon rapport moral et dans le rapport d'activité. Ce problème de perte de licences est tout de même primordial car il conditionne le bon fonctionnement de notre activité

Ci-dessous le tableau récapitulatif 2018

LICENCES 2017/2018

	Traditionnelles			Promotionnelles			Total au 30/06/2018		
	En cours	N-1	diff	En cours	n-1	diff	En cours	N-1	diff
ANOULD CP	87	103	-16	54	81	-27	141	184	-43
NEUFCHATEAU T.T.	19	17	2	1	6	-5	20	23	-3
SAINT DIE SRD TT	80	79	1	145	144	1	225	223	2
UZEMAIN	15	12	3	1	1	0	16	13	3
LA HOUSIERE	11	22	-11	0	5	-5	11	27	-16
BAINS LES BAINS	30	29	1	86	85	1	116	114	2
VITTEL SAINT REMY	70	68	2	57	37	20	127	105	22
MIRECOURT Lift Club	33	41	-8	14	13	1	47	54	-7
VAGNEY A.T.T.	22	24	-2	12	8	4	34	32	2
GOLBEY	20	28	-8	13	68	-55	33	96	-63
LA BRESSE T.T.	6	9	-3	12	1	11	18	10	8
FRESSE /MOSELLE	17	26	-9	15	8	7	32	34	-2
ELOYES C.L.L.T.T.	26	23	3	0	0	0	26	23	3
EPINAL T.S.P.	33	30	3	11	25	-14	44	55	-11
Ste MARGUERITE	7	7	0	4	6	-2	11	13	-2
XONRUPT	10	12	-2	0	0	0	10	12	-2
MOYENMOUTIER	33	36	-3	3	9	-6	36	45	-9
DOMFAING	24	31	-7	18	64	-46	42	95	-53
REMIREMONT	18	22	-4	0	76	-76	18	98	-80
LA BOURGONCE	19	23	-4	9	7	2	28	30	-2
RUPT SUR MOSELLE	33	41	-8	0	2	-2	33	43	-10
CHARMES-VINCEY	25	24	1	7	32	-25	32	56	-24
ETIVAL ASRTT	52	64	-12	116	102	14	168	166	2
TREMONZEY A.S.	0	6	-6	0	3	-3	0	9	-9
MONTHUREUX	9	10	-1	1	0	1	10	10	0

THIAVILLE	15	16	-1	0	84	-84	15	100	-85
HADIGNY FR TT	23	24	-1	5	32	-27	28	56	-28
THAON/CHENI		53	-5	21	17	4	69	70	-1
DOMPAIRE USTT	25	22	3	48	43	5	73	65	8
BAZOILLES AMICALE T	6	9	-3	4	0	4	10	9	1
BEGNECOURT Club	10	14	-4	0	0	0	10	14	-4
TOTAL	826	925	-99	657	959	-302	1483	1884	-401

Analyse rapide

Perte de 99 Licences traditionnelles, perte de 302 licences promotionnelles, perte de 150 licences événementielles avec 133 licences

Licences traditionnelles 21 clubs sont en baisse de licenciés, il s'agit de la plus forte baisse enregistrée ces dernières années.

Licences promotionnelles : Il n'y a pas eu de forcing en fin de saison, mais ce chiffre peut être considéré comme représentatif, et servira de référence pour les prochaines années.

Licences événementielles

Toutes les opérations n'ont pas fait l'objet de prises de licences, ou licences mal saisies... Pour 2018/2019 nous sommes actuellement à 108 licences saisies, ou en cours de saisie.

J'insisterais sur ce problème de licenciation promotionnelles et événementielles, il est impératif de saisir des licences promotionnelles, aux personnes qui jouent en loisir, pour information le CD88 rembourse les licences promotionnelles jeunes (minimes y compris).

Lors de manifestations développement que vous organisez dans vos clubs (portes ouvertes, tournois, animations Baby'Ping dans de écoles ou autres. Saisissez systématiquement des licences événementielles, pour cela il suffit de me transmettre la liste des participants et un minimum de renseignements : Nom, Prénom, date naissance adresse (au minimum le lieu de résidence). Ces licences seront saisies sur un événement comptabilisé dans l'attribution des points « bourse de développement ».

Carte ZAP'88

Bon retour de cette action.

Aide sur 75 licences 750€ (64 en 2017), La convention de partenariat a été renouvelée avec le Conseil Départemental. Comme les années passées Jean-Paul GUIMBERT est responsable de cette action, lui transmettre vos chèques, en faisant bien attention à la date de validité. Une note sera faite à ce sujet.

Actions Promotionnelles Bilan, prévisions

Baby' Ping

Aura lieu le 21 octobre à SAINT DIE DES VOSGES en marge du 1^{er} Challenge Jeune

Malgré une annulation de dernière minute en 2017, nous maintenons cette action en y faisant participer les petites catégories du challenge.

Une diffusion sera faite sur les écoles primaires de SAINT DIE DES VOSGES et des environs, et à tous les clubs vosgiens.

Tournoi populaire

Prévu le 20/10 à CHARMES,

L'organisation approche, et vous pouvez d'ores et déjà en prendre note.

Ce tournoi est ouvert à tous, non licenciés ou licenciés 500points et moins, pas de limite d'âge. Rien de plus clair. En fonction du nombre d'inscrits, il pourra y avoir plusieurs tableaux.

Le déroulement de la compétition sera défini sur place en fonction du nombre de participants. Une large diffusion de l'information sera faite.

Etape Vosges Ping Tour

A l'occasion du forum des terroirs à ANOULD les 3/4 novembre une grosse opération promotionnelle sera organisée en partenariat CD/ANOULD. Cette opération a déjà été faite par le passé, elle a touché un

large public, et les clubs proches ont eu un retour intéressant. L'animation des ateliers sera assurée en permanence avec de joueurs d'ANOULD et des animateurs du CD88

Challenge entreprises

L'opération engagée pour la première fois en 2017 sous la houlette de Régis, est reconduite cette année. Les retours des participants sont très positifs, ce tournoi démarrera au cours de la saison avec plusieurs points de chutes. Une large information sera faite à cette occasion, le relais des clubs est très important, et nous comptons sur vous à cette occasion.

Partenariats :

Notre collaboration avec l'USEP, pourtant très fructueuse durant quelques années est actuellement au point mort, nous sommes sans réponse de cet organisme au niveau de la convention nous liant. Il faut avouer qu'actuellement il est très difficile de travailler avec l'USÉP

Centre de Formation des Apprentis (CFA Arches),

Proposition de partenariat avec possibilité de faire une animation Ping au CFA. Le centre peut fournir des récompenses pour se faire connaître. Un stand d'information du CFA pourra être installé sur certaines compétitions.

Possible participation du CFA au challenge entreprises, voire challenge populaire.

Partenariat clubs : 500€ étaient dédiés mais certaines opérations phares prévues n'ont pu avoir lieu. Les 500€ ont été dispatchés aux clubs ayant organisé des opérations promotionnelles en partenariat avec le CD (VITTEL pour le tournoi populaire, MIRECOURT pour les tournois Famille et un gars une fille, VINCEY, DOMPAIRE et EPINAL pour le challenge entreprise et SAINT DIÉ pour l'animation pendant le championnat universitaire. On repart sur les mêmes bases pour la saison prochaine.

Projet Dark Ping

Une animation Dark Ping est en cours d'élaboration sur VITTEL, le CD peut s'associer à ce projet.

1- Bourse développement :

Evolutions 2018/2019 : suppression du critère 1, aucun point n'ayant été retenu ces dernières années. Intégration du critère 9 dans les actions du critère 5. Une note précisera les nouvelles modalités.

Résultats 2016/2017

Voir tableau joint.

BOURSE DEVELOPPEMENT 2018 avec partenariat																
Budget total	2500															
Nb Points	1304	Pts critère 1	Pts critère 2	Pts critère 3	Pts critère 4	Pts critère 5	Pts critère 6	Pts critère 7	Pts critère 8	Pts critère 9	Total Pts	Bourse €	Classement	Club	Points	bourse €
Valeur point	1,92															
CLUBS																
ANOULD C.P*		0	20	0	0	20	0	0	0	0	40	77	1	St Dié	280	537
NEUFCHATEAU*		0	0	0	0	0	0	50	0	0	50	96	2	Dompaire	130	249
St Dié		0	20	40	10	115	0	50	20	25	280	537	3	B Bains	98	188
UZEMA		0	0	0	0	0	0	50	0	0	50	96	4	Charmes	90	173

IN*															
LA HOUSIERE/VANEM ONT ASTT*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	Vittel	78	150
BAINS LES BAINS AM.PONG*	0	10	8	10	0	0	50	20	0	98	188	6	Epinal	70	134
VITTEL ST REMY A.S*	0	10	8	10	0	0	50	0	0	78	150	7	Thaon	61	117
MIRECOURT LIFT CLUB*	0	10	14	10	0	0	0	0	0	34	65	8	Uzemain	50	96
VAGNEY A.T.T*	0	0	0	0	0	0	0	20	0	20	38	8	Eloyes	50	96
GOLBE Y*	0	0	0	10	15	0	0	0	0	25	48	10	Neufchate au	50	96
LA BRESSE	0	10	0	0	0	0	0	20	0	30	58	11	Moyenmo utier	48	92
FRESSE MOSELLE*	0	0	0	10	0	0	0	0	0	10	19	11	Anould	40	77
ELOYES C.L.L.T.T*	0	0	0	0	0	0	50	0	0	50	96	13	Hadigny	36	69
EPINAL T.SP*	0	10	0	10	0	0	50	0	0	70	134	14	Mirecourt	34	65
STE MARGUERITE C.T.T*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	La Bresse	30	58
XONRUPT A.S.C.X.L.T.T*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	Etival	26	50
MOYENMOUTIER VRTT*	0	20	18	10	0	0	0	0	0	48	92	17	Golbey	25	48
DOMFAING/BRUYER ES ENT M.J.C*	0	10	12	0	0	0	0	0	0	22	42	18	Domfaing	22	42
REMIREMONT T.T*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	Bazoilles	20	38
LA BOURGONCE ST MICHEL TT*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	Vagney	20	38
RUPT SUR MOSELLE CP*	0	10	0	0	0	0	0	0	0	10	19	21	monthureu x	20	38
CHARMES VINCEY TT*	0	0	0	10	0	0	50	20	10	90	173	21	Fresse	10	19
ETIVAL-RAON ASRTT*	0	20	6	0	0	0	0	0	0	26	50	23	Rupt/mose lle	10	19
MONTHUREUX SUR SAONE FISC*	0	0	0	0	0	0	0	20	0	20	38		Begnecour t	6	
THIAVILLE H.V.P*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
HADIGNY FR TT*	0	20	16	0	0	0	0	0	0	36	69				
THAON CHENIMENIL E.S.T.T*	0	20	26	0	15	0	0	0	0	61	117				
DOMPAIRE USTT*	0	10	30	20	0	0	50	20	0	130	249				
BEGNECOURT	0	0	6	0	0	0	0	0	0	6	12				
BAZOILLES AMICALE TT*	0	0	0	0	0	0	0	20	0	20	38				
Totaux	0	200	184	110	165	0	450	160	35	1304	2500				

Critère 1: Participer à une action développement organisée par le CD (3 participants)

Critère 2: Participation aux challenges jeunes (3 participants)

Critère 3: Engager une équipe aux interclubs jeunes (2 pts par équipe et par journée)

Critère 4: Participer aux stages CD ou regroupement (hors sélection)

Critère 5: Organiser une animation promotionnelle (10pts, 15 si licence promotionnelles ou événementielles, 25 si >10 licences)

Critère 6: Augmenter le nombre de licences promotionnelles
 Critère 7: Augmenter le nombre de licences traditionnelles
 Critère 8: Augmenter le nombre de licences féminines
 Critère 9: Créer des licences événementielles ou Pass-tournoi (10pts, 25 pts si >25 licences ou Pass)

2- Divers :

Lors de la **réunion développement LGETT** à BERGHEIM, il a été décidé de reconduire les critères de la saison passée, la convention de partenariat 2017/2018 est reconduite, pour 2018/2019.
 Je vous remercie pour votre attention et place au bilan financier.

8 : RAPPORT DU TRESORIER / Dominique THIRION

Le trésorier a commenté sur le diaporama les différents tableaux de synthèse en rappelant que le compte de résultat et le bilan détaillé de l'exercice **2017-2018** ont été distribués aux participants pour leur permettre de mieux appréhender les chiffres. Il rappelle qu'ils pourront s'ils le souhaitent poser des questions en cours ou à la fin de la présentation.

Le Compte de Résultat arrêté au 30 juin 2018.

Le trésorier commente le tableau ci-dessous qui décrit la répartition des charges et produits de l'exercice ainsi que les poids respectifs de chaque rubrique. Le trésorier fait remarquer que l'exercice enregistre un déficit de **2 779€** inférieur au 6766€ de l'exercice précédent.

CHARGES			PRODUITS		
	€	%		€	%
Achats	1 910	5	Recettes	822	2
Frais de Gestion	5 284	15	Produits de Gestion	7 721	23
Activités Sportives	13 408	37	Activités Sportives	11 621	35
Manifestations	5 896	16	Subventions	12 700	38
Aides aux clubs	8 092	22	Produits divers	533	2
Divers	1 586	4	sous-total	33 397	
			Déficit	2 779	
Total	36 176	100	Total	36 176	100

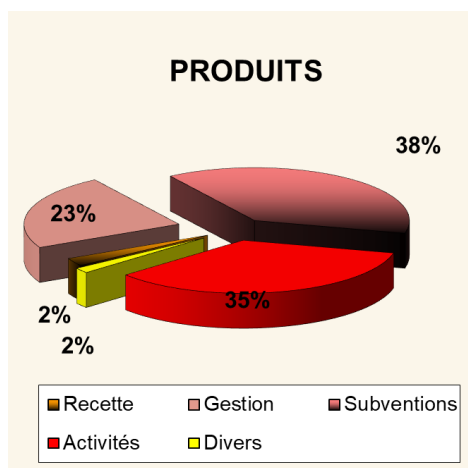
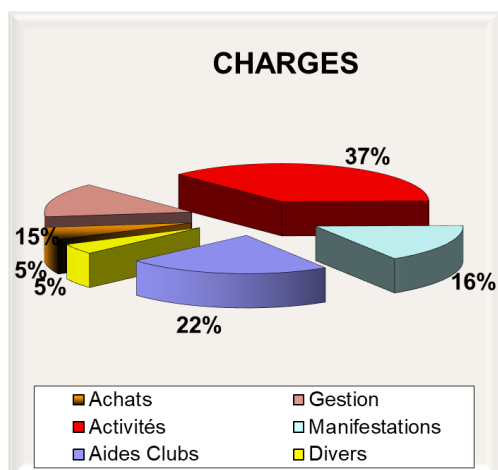
Charges

- Le montant total des charges s'élève à 36 176 €
- Le montant des activités sportives représente **37%** du total des charges.
- Les frais de gestion **15%**, les achats et divers **9%**, qui correspondent aux frais de fonctionnement soit **24%** du total des charges,
- Cette année le poids des manifestations **16%** correspond aux deux sorties des sélections du département : les Inter-CD à Besançon et les Minicom's à Chartres.
- Les aides aux clubs, (bourses, licences promos BPM) et aux joueurs (stages, formation), atteignent **22 %** du total des charges.

Produits

- Le total des recettes et produits de gestion représente **25 %**.
- Le total des subventions (Conseil général, CNDS et LLTT) atteint **38%**.
- Le produit des activités sportives atteint **35%**.

Répartition Charges-Produits



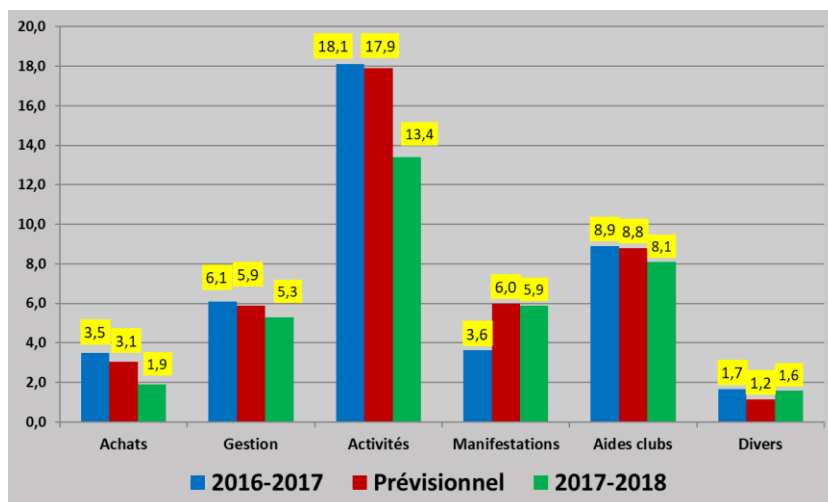
On remarque sur ces deux tableaux :

-- les charges des activités sportives à **37%** sont presque assurées par les produits des activités sportives : **35%**.

-- le poste subventions est le plus important, il représente **38%**. A noter l'augmentation exceptionnelle du CNDS de 1300€ mais les baisses du Conseil Départemental 500€ et de la LGETT 200€.

-- Enfin les frais de gestion **15%** sont couverts par les produits de gestion **23%**.

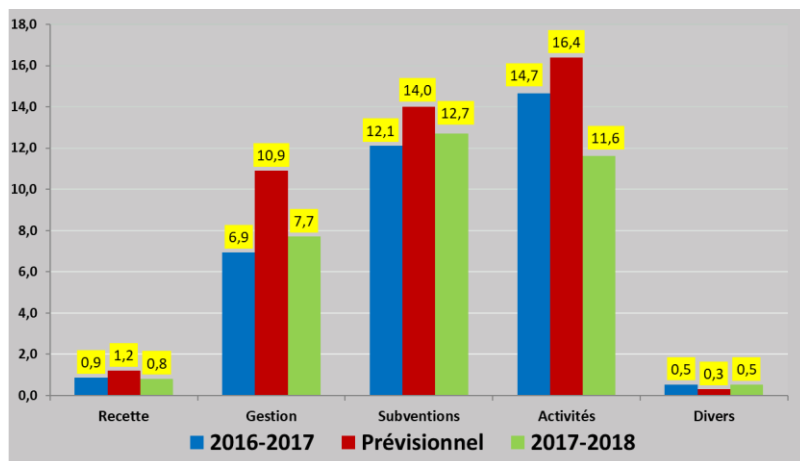
EVOLUTION des CHARGES



On constate sur ce tableau :

- La baisse des postes achats, frais de gestion, activités sportives et aides aux clubs. La hausse légère des charges des manifestations permet d'expliquer la baisse globale des charges et la réduction du déficit.

EVOLUTION des PRODUITS.



On constate :

- Une stabilité des recettes et la hausse des produits de gestion.
- Une hausse des subventions
- Mais une baisse des recettes des activités sportives, ce qui n'est pas satisfaisant.

Constitution du résultat

CHARGES		30/06/2018	PRODUITS	
Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
42 800,00	36 175,14	0,00	42 800,00	33 396,49
Différence	-6 624,86	-2 778,65	Différence	-9 403,51

CHARGES		N / N-1	PRODUITS	
2016-2017	2017-2018		2016-2017	2017-2018
41 889,26	36 175,14		35 123,08	33 396,49
Différence	-5 714,12	-3 987,53	Différence	-1 726,59

Si on compare les chiffres des charges et des produits par rapport à l'exercice **2016-2017**, on constate une baisse importante des charges de 5 714,12€ et une moindre baisse des produits de 1 726,59€. La différence 3 987,53€ ajoutée au déficit de l'exercice précédent qui était de 6 766,18€ constitue un déficit pour l'exercice 2017-2018 à **2 778,65€**

Le Bilan

Le trésorier présente le Bilan arrêté à la date du **30/06/2018**, il rappelle que :

-- **L'Actif** représente ce que l'association possède et que l'on pourrait réaliser en cas de cessation d'activité.

-- Le **Passif** représente l'ensemble des dettes qu'il devrait payer.

ACTIF	Net en €	PASSIF	Net en €
Matériel sportif	2 550	Fonds associatifs	25 668
Matériel de bureau et informatique	1 769		
Autres valeurs immobilisées	15	résultat	- 2 779
Actif immobilisé	4 334	Capitaux propres	22 889
Clubs, autres créances	2 879	Clubs, autres débiteurs	1 531
Produits à recevoir	4 033	Charges à payer	9 017
Disponibilités	22 191		
Actif circulant	29 103	Dettes	10 548
Total général	33 437	Total général	33 437

Le total du Bilan au **30/06/2018** est à **33 437,20€**.

Actif

- L'actif immobilisé à **4 334 €**,
- Le total des créances sur les clubs atteint **2 879 €**,
- Le total des produits à recevoir **4 033 €** comprend le solde des quotes-parts licences et critérium fédéral, le solde de la subvention de développement 700€ de la LGETT,
- Les disponibilités, en baisse, s'élèvent à 22 191€.

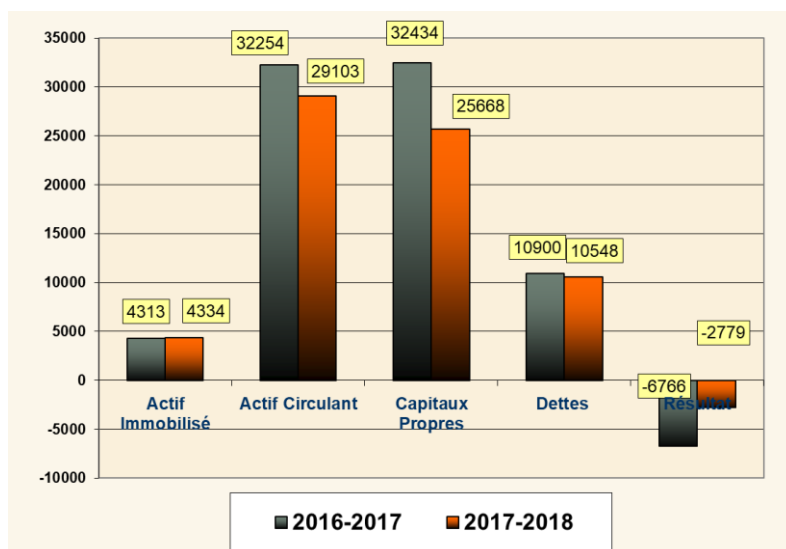
Passif

La répartition est la suivante :

- Les Fonds Associatifs : **25 668 €** avant l'imputation du déficit : - 2 778,65€.
- Les Dettes : sommes dues aux clubs **1 531€** et charges à payer **9 017€**.

Le trésorier rappelle que la baisse régulière des fonds associatifs est la conséquence des déficits successifs que cela risque de mettre à moyen terme le Comité Départemental en difficultés financières. C'est pourquoi comme l'a dit le Président, il faut atteindre l'équilibre avant la fin de l'Olympiade. Cela passe par la maîtrise des charges et l'accroissement des produits.

Evolution des postes du Bilan



Le tableau ci-dessus nous montre l'évolution des différents postes du Bilan :

- La stabilité de l'Actif Immobilisé grâce aux investissements en matériel informatique et au jeu des amortissements.
- Un actif circulant en baisse, des Capitaux Propres déjà en baisse avant l'imputation du déficit de l'exercice.
- Une baisse des dettes et un déficit moins important égal à **2 778,65€**.

Globalement un total de Bilan en baisse, pour rappel, il était égal à **36 567€** au 30/06/2017.

La Trésorerie.

Le trésorier présente le tableau de la situation des comptes bancaires. Il informe que la clôture du compte courant de la Caisse d'Épargne est en cours mais pas encore aboutie. Il commente la répartition des disponibilités sur les différents comptes courants et le livret. A.

TRESORERIE	01/07/2017	CUMUL DEBIT	CUMUL CREDIT	SOLDE PERIODE	30/06/2018
CC CAISSE D'EPARGNE	178,44 €	1 120,00 €	15,00 €	1 105,00€	1 283,44 €
CC CREDIT MUTUEL	173,54 €	43 801,05 €	43 526,01 €	275,04 €	448 58 €
CC LA BANQUE POSTALE	1 198,28 €	1 784,15 €	1 974,06 €	- 189,91 €	1 008,37 €
LIVRET A CREDIT MUTUEL	24 827,93 €	9 122,79 €	14 500,00 €	- 5377,21 €	19 450,72 €
TOTAUX	26 378,19 €	79 327,99 €	83 515,07 €	- 4 187,08 €	22 191,11€

La situation Financière des Clubs.

Le trésorier présente l'évolution de la situation financière des clubs entre le 30 juin et ce jour 23 septembre où sont créditées les différentes aides aux clubs (bourses, aides aux licences promos, remboursement des coupons sports du conseil départemental, aides à la formation et aux stages) et débitée pour la première fois la cotisation départementale sur les licences.

CLUBS	30/06/2018		23/09/2018	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
AVOIRS	12	1 530,64 €	20	6 007,12 €
DETTES	18	2 318,10 €	10	1 274,79 €
A Zéro	0	0,00 €	0	0,00 €
Solde Balance SPID	30	787,46 €	30	- 4732,33 €

Remarque de Véronique MATHIS, vérificateur aux comptes : le coût de participation aux Minicom's semble énorme pour un déplacement de 6 jeunes seulement.

Le trésorier répond que c'est une décision collégiale de tout le comité. Des économies seront possibles, il appartient à la commission technique de faire des propositions.

Michel MARTIN, Vice-Président de la LGETT intervient pour déclarer que les jeunes sont l'avenir d'un comité, les compétitions ont un coût mais faire l'économie de telles sorties serait dommageable pour l'avenir du tennis de table

Les comptes de résultat et le bilan sont approuvés à l'unanimité.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES / Philippe LEMOINE

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Hier, samedi 22 septembre 2018, nous nous sommes rendus à Golbey, Véronique MATHIS et moi, auprès du trésorier du Comité des Vosges de Tennis de Table, Dominique THIRION, en application de la mission qui nous a été confiée.

Tous les documents apportés et les explications qui nous ont été fournies par le trésorier, suite à nos demandes de renseignements, nous ont permis de nous assurer de la régularité des comptes du Comité Départemental.

Nous certifiions donc que les comptes présentés sont réguliers, sincères et présentent une image fidèle de la situation financière du Comité des Vosges de Tennis de Table, en date du 30/06/18.

Je remercie Dominique THIRION pour l'accueil qu'il nous a réservé, mais surtout nous le félicitons pour la tenue et la présentation des comptes du CD88, exécutés avec toujours autant de rigueur.

Établi à Golbey,
Le 22/09/18

Philippe LEMOINE

Véronique MATHIS

Budget Prévisionnel 2018-2019

Charges = Produits

34 700 € : - 19%

2016-2017 : 39 900 € 2017-2018 : 42 800 €

CHARGES	€	%
Achats	2 200	6
Frais de Gestion + divers	6 800	20
Activités Sportives	13 500	39
Manifestations	3 500	10
Aides aux clubs et aux joueurs	8 700	25
Total	34 700	100

PRODUITS	€	%
Produits de Gestion	8 900	26
Subventions - Partenariats	11 500	33
Activités Sportives	13 500	39
Produits divers	800	2
Total	34 700	100

Le trésorier commente les trois tableaux de présentation du Budget Prévisionnel, il précise que ce budget a été préparé sur la base du compte de résultat de l'exercice 2017-2018 et fortement à la baisse (-19%) par rapport au précédent prévisionnel. C'est un budget prévisionnel 2018-2019 de **34 700€** contre 42 800€ en 2017-2018. Il rappelle que, comme l'a souhaité le Président, l'objectif est d'atteindre l'équilibre à la fin de l'Olympiade en juin 2020. Il ajoute que ce budget ne prévoit qu'une seule sortie pour économiser 2500€.

Question de René PARIS, du club de SAINT DIE DES VOSGES : la gestion du site web coute 2000€, c'est cher, ne pourrait-on pas envisager une gestion par des bénévoles, pourquoi pas par un emploi civique ? Faut-il poursuivre avec le même prestataire ? En ce qui concerne les sorties des jeunes, pourquoi inscrire deux équipes aux inter-CD, les autres départements, en quasi-totalité, n'en engagent qu'une. Cela pourrait permettre de faire une sortie de plus. Le comité étudiera ces propositions.

Suite à ces propositions de baisser le budget par la suppression d'une sortie, le Président du Club de Saint-Dié-des-Vosges souhaite un vote du Budget prévisionnel à bulletin secret.

Le budget prévisionnel est adopté par 64 voix pour et 19 voix contre.

Enfin après cette présentation financière, le trésorier rappelle aux clubs qui organisent des manifestations et aux joueurs qui font des prestations (technique et/ou arbitrage) la possibilité d'effectuer les paiements par virement. C'est pourquoi, il redemande aux clubs et personnes concernés et qui accepteraient ce mode de règlement de bien vouloir lui faire parvenir un RIB/IBAN. Cela évitera les frais d'affranchissement et d'émission de chèque et par conséquent des paiements plus rapides.

10 : QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

Remarque de Véronique MATHIS, vérificateur aux comptes : il serait bon de respecter la vie familiale des membres du comité et de ne pas téléphoner à des heures tardives.

Michel MARTIN, Vice-Président de la LGETT fait remarquer que c'est théoriquement du savoir-vivre.

11 : REMISES DE DIPLOMES ET RECOMPENSES

Monsieur Etienne ROBERT remet les diplômes à SAINT DIE DES VOSGES champion de Départementale Jeunes, à THAON CHENIMENIL pour la Départementale Vétérans et à SAINT DIE DES VOSGES pour la Départementale Féminines.

Michel MARTIN, Vice-Président de la Ligue Grand Est remet les médailles de bronze du **Mérite Régional 2018** à Stéphane CACHET Président du club de VITTEL et Gérard HOUILLON Président du club d'HADIGNY LES VERRIERES.

Le Président remet des bons d'achat WACK SPORT aux représentants des clubs pour les équipes et les sportifs vosgiens Champions de Ligue Grand Est et de France. Il s'agit de :

Emilie JAFFEUX, Eloise SAINT-DIZIER, Solène HAUSHALTER, Mélissa HAUSHALTER et Camille DERREY (ETIVAL), Méline SONNEFRAUD et Zaineb SERHANI (SAINT DIE DES VOSGES), Emilie JAFFEUX (ETIVAL), Nathan MATHIS (ANOULD), Arthur TACK (SAINT DIE DES VOSGES), Maxime GIGNEY (EPINAL), Alison BINDA (ANOULD).

12 : ALLOCUTIONS DE CLOTURE

- **Monsieur Jean-François MOINAUX, Président du CDOS :**

Bonjour, je remercie le Président du CD de son invitation à cette assemblée générale. C'est une assemblée générale bien menée avec des rapports de commissions parfaits. Beaucoup d'échanges dans la salle et c'est bien. Le trésorier a mentionné une baisse de subventions des différentes instances. Le mouvement sportif s'est inquiété des baisses de dotations pour le sport, il y a actuellement une pétition du Comité National Olympique et Sportif intitulée « Le sport compte » à signer pour montrer son désaccord avec ces baisses de dotations. Si le budget du sport, actuellement prévu à la baisse, est rétabli, c'est mieux et les orientations seront revues.

Félicitations à tout le Cd et à tous les clubs pour le travail accompli, cadres, dirigeant, arbitres, accompagnateurs, c'est grâce à votre travail que vous arrivez à former des jeunes qui atteignent le haut-niveau avec une reconnaissance internationale pour votre sport. Le CDOS représente le mouvement sportif au niveau des instances de l'Etat (Education nationale avec l'UNSS, Préfecture)

Le CDOS met à la disposition des Comités sportifs et des Clubs un programme de formation s'adressant à leurs dirigeants bénévoles (Prévention et Secours Civiques, Comptabilité, Informatique, Sponsoring et mécénat, aide à la saisie des dossiers « e-subvention » pour le CNDS). Il attribue aussi des trophées de l'esprit sportif ainsi que des récompenses pour les organisations sportives.

Félicitations pour tout le travail effectué, merci pour ce que vous faites pour le sport. En ce début de saison sportive, il adresse tous ses encouragements au Comité, aux Clubs, et à tous les pongistes des Vosges.

- **Monsieur Antoine BOROWSKI, adjoint aux affaires sportives de VITTEL :**

Je vous présente les excuses de monsieur Franck PERRY maire de VITTEL, je salue Jean-François MOINAUX, Président du CDOS, monsieur Michel MARTIN, Vice-président de la Ligue et monsieur Etienne ROBERT, Président du CD. Bienvenue à VITTEL, merci d'avoir choisi VITTEL pour siéger. Cette assemblée générale a été menée de main de maître. Merci pour votre présence en nombre et bonne saison à tous.

- **Monsieur Michel MARTIN, Vice-président de la Ligue Grand Est de Tennis de Table :**

Je remercie tous les officiels à la table, je représente le Président Pierre BLANCHARD et je suis ravi d'être venu à cette assemblée générale avec de nombreux participants et très animée, c'est cela la démocratie. Félicitations au Président et à la secrétaire pour cette assemblée rondement menée. Je reviens sur la notion d'économies, personne ne pose la question de comment avoir de nouvelles ressources. Il n'y a plus de réel ministère du sport, les aspects Santé et Social sont importants mais nous avons besoin d'encadrement. Il est nécessaire de revoir notre fonctionnement, on sait que les subventions vont encore baisser mais il faut trouver comment fidéliser notre public. La réalité est générale, moins d'engagement de la part des joueurs et un éventail plus important de sports proposés. Il faut agir et avoir une autre politique de ressources. Si on accueille bien les nouveaux publics et qu'on leur propose du concret, on les fidélisera, il faut trouver d'autres voies que celles habituelles. En ce qui concerne la réforme du championnat mise en place, la Ligue est à votre écoute pour trouver des solutions à tout problème que vous pourriez rencontrer. Merci de votre attention

- **Monsieur Stéphane CACHET, Président du club de VITTEL :**

Merci de votre présence à VITTEL pour cette assemblée générale, je vous convie tous au pot de l'amitié offert par la municipalité.

L'Assemblée se clôture à 12 heures 15.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Etienne ROBERT

Résultats Pongistes Vosgiens 2017-2018

Titres Nationaux par Equipes :

Nationale 2 Dames :	1 ^{ères}	Emilie JAFFEUX – Eloise SAINT DIZIER – Solène HAUSHALTER – Mélissa HAUSHALTER et Camille DERREY	Etival Clairefontaine
---------------------	-------------------	---	-----------------------

Titres Régionaux par équipes jeunes

Benjamins	3 ^e	Arthur TACK – Raphael GROSSI et Jules BENOIT	Saint Dié des Vosges
Minimes Garçons	4 ^e	Mathis SONNEFRAUD – Louis TACK et Emilien BENOIT	Saint Dié des Vosges
Benjamines	1 ^{ères}	Méline SONNEFRAUD et Zaineb SERHANI	Saint Dié des Vosges

	2 ^e	Amélie ROMANELLO et Laura LAMAZE	Anould
Minimes Filles	3 ^e	Audrey RAMANELLO et Mélina COLOMBAIN	Anould
Cadettes	2 ^e	Alison BINDA et Sarah CONREAU	Anould
	3 ^e	Malicia OERTEL et Julie NICOLLE	Saint Dié des Vosges
Juniors Filles :	3 ^e	Kéline REIGNIER – Laure FLEURENT et Lise ROMANELLO	Anould
	4 ^e	Léa SCHMIDLIN et Lili SCHMIDLIN	Saint Dié des Vosges

Championnat Individuels du Grand Est :

Dames	1 ^{ères}	Emilie JAFFEUX	Etival Clairefontaine
	2 ^e	Aude JACQUOT	Etival Clairefontaine
	1/2 f	Mélissa HAUSHALTER	Etival Clairefontaine
Doubles Dames	2 ^e	Camile DERRREY et Aude JACQUOT	Etival Clairefontaine
	1/2 f	Emilie JAFFEUX et Eloise SAINT DIZIER	Etival Clairefontaine
	1/2 f	Mélissa HAUSHALTER et Solène HAUSHALTER	Etival Clairefontaine
Doubles Juniors Filles	1/2 f	Manon RINGENBACH	Fresse sur Moselle
Doubles Cadets	1/2 f	Noah FRANQUIN et Nathan POIROT	Vittel et Rupt sur Moselle
Minimes Filles	2 ^e	Léa SCHMIDLIN	Saint Dié des Vosges
Doubles Minimes Filles	2 ^e	Méline SONNEFRAUD et Léa SCHMIDLIN	Saint Dié des Vosges
Benjamines	1/2 f	Méline SONNEFRAUD	Saint Dié des Vosges
Doubles Benjamines	1/2 f	Méline SONNEFRAUD	Saint Dié des Vosges
Poussins	1 ^{er}	Nathan MATHIS	Anould
	2 ^e	Arthur TACK	Saint Dié des Vosges
Doubles Poussins	1 ^{er}	Nathan MATHIS et Arthur TACK	Anould et Saint Dié des Vosges
Doubles Poussines	1/2 f	Lou Ann GOUDSMEDT et Laura LAMAZE	VRTT Moyenmoutier et Anould

Finales Régionales par Classement :

Messieurs : H12	1 ^{er}	Maxime GIGNEY	Epinal
Messieurs : H15	2 ^e	Morgan BOBAN	Vittel
Dames : F7	1 ^{ère}	Alison BINDA	Anould
Dames : F9	1/2 f	Lili SCHMIDLIN	Saint Dié des Vosges

Finales Nationales par Classement :

Dames : F7	1/2 f	Alison BINDA	Anould
Dames ; V2D	2 ^e	Isabelle FRIRY	Golbey
Doubles Dames : DD	2 ^e	Isabelle FRIRY	Golbey
Doubles Mixtes : DX	2 ^e	Isabelle FRIRY	Golbey

Les médaillés

Le 26^{ème} anniversaire des **mérites sportifs 2017** du Conseil Général des Vosges : Equipe de Pro A Dames d'ETIVAL/RAON, élue Equipe de l'Année.

